

L'an deux mille vingt-cinq et le premier septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, Mme BAJON Danièle, M. VERGES Jean-Pierre, Mme CARRERE Corinne, Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GUILLARD Christine, Mme BAUDUIN Sophie, M. FARAUD Cédric, Mme CARDOUAT Sidonie, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, Mme BENSOUNNA Myriam, M. FRULIN Philippe, M. DUHAMEL Philippe, M. JUNCA Laurent, M. CANCEL Patrice, M. PAUL Pascal, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : M. ABADIE Jean a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique. **EXCUSE :** M. SARRAZIN Didier.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. BOSOM Monique.

N° 202509-56 - OBJET : APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION SUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation en séance des rapports de gestion des services de distribution de l'eau potable et d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 ;

Vu les rapports de gestion des services de distribution de l'eau potable et d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 (joints en annexes) ;

Vu l'avis du Bureau municipal en date du 25 août 2025 ;

Le Conseil Municipal :

Article 1 : Approuve le rapport annuel 2024 présentant le fonctionnement du service public de collecte et de traitement des eaux usées.

Article 2 : Approuve le rapport annuel 2024 relatif au fonctionnement du service public de l'eau potable.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à 22 voix pour et 4 abstentions.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 03.09.2025

Publiée ou notifiée le 05.09.2025

P. Le Maire, par délégation

La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE

